



ALLIANCE DES PATRIOTES POUR LA REFONDATION DU CONGO

APARECO

Comité National



APARECO/CN/20210613/006

Communiqué de l'APARECO portant convocation du Congrès.

Au terme des 40 jours de deuil depuis l'inhumation de notre regretté Président National, et conformément aux dispositions des Statuts, du Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.), spécialement en leurs articles 8 paragraphe 3 (Statuts) et article 15 paragraphe 1 alinéa 2 (R.O.I.), et à la résolution du Comité National (CN) portant désignation du Président National *Ad Intérim* du 12 juin 2021, en vertu des prérogatives qui me sont reconnues, je décrète ce qui suit :

1. La convocation du Congrès extraordinaire en date du 26 au 27 juin 2021 en vue de la désignation du futur Président National et de la révision des Statuts et du Règlement d'Ordre Intérieur de notre plateforme politique.
2. La création d'une commission électorale chargée d'enregistrer les candidatures et d'organiser l'élection du futur Président National.
3. La mise en place d'une commission chargée de la révision des textes de base de l'APARECO, à savoir les Statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur.

Le Secrétaire Général est chargé, dans les 48 heures qui suivent, de proposer au Comité National, la composition des membres devant constituer les différents comités et commissions et de définir les critères d'éligibilité qui devront être avalisés par le CN.

Cette décision entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Paris le 13 juin 2021.

Alphonse Ebama Djoko
Président National a.i.